



Châteaugay

Le BIM

Bulletin d'informations municipales

4^e trimestre 2017



www.chateaugay.fr



Le mot du Maire



Quand une nouvelle année commence on espère toujours qu'elle sera meilleure que celle qui vient de s'écouler... Mais souhaitons avant tout que l'on se retrouve dans les valeurs essentielles de respect, de solidarité, d'humanisme, de partage et d'égalité des chances...

Cette année fut une année de transition avec la mise en place de la Communauté Urbaine et du Pôle de la Vallée du Bédat. Ce pôle regroupant les communes de Blanzat, Cébazat, Châteaugay, Durtol et Nohanent permet la mutualisation des moyens humains et matériels. Après quelques difficultés de départ dues essentiellement à la mise en place de la nouvelle organisation et à des effectifs insuffisants, l'entretien des espaces verts s'est sensiblement amélioré pour atteindre un niveau correct.

La qualité de service devrait atteindre le niveau souhaité courant 2018. Nous avons souhaité conserver la viabilité hivernale compte tenu des problématiques différentes selon les communes mais surtout pour une meilleure réactivité. Les services techniques interviennent dès 3 heures du matin en cas d'épisodes neigeux.

Conformément à nos engagements, les travaux de Pompignat sont désormais terminés. La voirie du R402C, le rond-point et les abribus ont été mis en place ; la dernière tranche de la rue de la Pelièvre est réalisée également.

La fibre arrive sur notre commune. Sur le secteur de Pompignat, depuis la mise en place de l'armoire (Point de Mutualisation) rue de la Clide en juillet dernier, le déploiement est en cours depuis le mois de septembre. Pour le reste de la commune, quatre armoires supplémentaires seront installées au premier semestre 2018 (deux sur la route de Cébazat, une place Charles-de-Gaulle et une rue Etienne-Clémentel) ce qui permettra un déploiement à compter du deuxième semestre 2018.

Du 18 janvier au 17 février, notre commune sera concernée par le recensement. C'est une opération obligatoire menée avec l'INSEE dont l'objectif est de fournir des données récentes et régulières sur la population, les logements et leurs caractéristiques. Nous vous remercions par avance de réserver un bon accueil aux agents recenseurs.

Il est bon d'évoquer quelques comportements régulièrement constatés qu'il est impératif de ne plus voir dans notre village. Le stationnement des véhicules doit être respectueux. Nous observons souvent des stationnements illicites sur des passages piétons ou sur des emplacements réservés aux personnes à mobilité réduite. Il est rappelé que le stationnement et les arrêts minute sont strictement interdits aux heures d'entrée et de sortie des écoles tout autour du parvis de la mairie pour des raisons de sécurité évidente. La limitation de vitesse, les sens interdits s'appliquent à tout véhicule, sans exception.

Croiser dans un chemin de sous-bois un tas de gravats ou d'objets aussi divers qu'un meuble ou un matelas est franchement irritant. Il est essentiel de dialoguer, d'informer, d'éduquer et de faire prendre conscience que chaque enfant et chaque adulte, parent ou non, a un rôle à jouer pour notre bien vivre commun. Nous sommes tous des citoyens avec des droits mais aussi avec les devoirs qui sont les nôtres.

Je remercie toute l'équipe municipale et l'ensemble du personnel qui œuvrent à mes côtés pour le bon fonctionnement de notre commune et je ne voudrais surtout pas oublier notre conseil des jeunes qui s'est installé cette année.

Alors que 2017 s'achève laissant à chacun le souvenir d'une année plus ou moins bénéfique, voici déjà 2018. Au nom du conseil municipal, je vous souhaite à tous, à vos familles et à tous ceux qui vous sont chers, nos meilleurs vœux de santé et la pleine réussite de vos projets. Nous espérons que cette année apportera la paix et le bonheur à chacun d'entre vous.

René DARTEYRE, Maire

Sommaire

Le Mot du Maire	2
Vie communale	3
Vie pratique	11
Au fil des Conseils	13
Ecoles Jeunesse	14
Animations, associations et Culture ..	19
Agenda	28

Mairie de Châteaugay

Place Lucien Bayle
63119 Châteaugay
Tél. 04 73 87 24 35
Fax : 04 73 87 64 83

Email : mairie@chateaugay.fr

www.chateaugay.fr

BIM de Châteaugay
Décembre 2017

Directeur de la publication :
René DARTEYRE, Maire

Régie publicitaire :
L'Imprimeur
Chef de publicité : Jacques Juin

Conception et impression :
L'Imprimeur
63200 Mozac
Tél. : 04 73 38 82 95
Imprim'Vert
Imprimé sur papier PEFC

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Samedi 7 octobre, les élèves de C.M.1, C.M.2 et 6^{ème} ont élu leurs représentants au C.M.J. :

Manon BOUILLET	(CM2)	29 voix
Maïssane CHAHID	(CM1)	28 voix
Mathis MARCHAL	(CM2)	27 voix
Matthis CHENOT	(CM1)	26 voix
Guilain RENAUT	(CM2)	25 voix
Jules BRANDON	(CM1)	24 voix
Louis PAUTHIER-GIRAUD	(CM2)	24 voix
Margot LESTANGT	(CM2)	22 voix
Agathe BURIAS	(CM2)	20 voix
Kenza DOSTREYVY	(CM1)	20 voix
Nathan MEGE	(CM2)	18 voix
Julie PARDO	(CM1)	15 voix

Samedi 14 octobre, lors de leur premier conseil municipal, ils ont élu Maïssane Chahid (CM1) au poste de Maire, Jules Brandon (CM1), 1^{er} Adjoint et Louis Pauthier-Giraud (CM2) 2^{ème} Adjoint.

Durant leur mandat de deux ans, ils feront l'apprentissage de la démocratie, proposeront des projets pour améliorer le quotidien des enfants et donneront leur point de vue de jeune sur les dossiers soumis au conseil municipal des adultes les concernant.

La mise en place d'un Conseil Municipal des Jeunes était une promesse de campagne de la majorité municipale. Elle a pu être menée à bien grâce aux enseignants de C.M.1 et C.M.2 de l'école élémentaire et aux parents qui ont donné leur accord.

Le C.M.J. se réunira régulièrement en mairie.



CONCOURS MAISONS FLEURIES

Mercredi 25 octobre, les participants au concours des maisons fleuries se sont retrouvés à la salle de l'Enfer en présence de Monsieur Darteyre et des membres du Conseil Municipal. Un diaporama diffusé en continu a permis à chacun d'admirer le fleurissement des maisons.

En remerciement pour leur implication dans l'embellissement de la commune, chaque participant s'est vu remettre un lot de différentes variétés de bulbes de printemps. Au-delà de la notion de concours, cette manifestation est un moment convivial et l'occasion pour les participants de se retrouver et d'échanger autour du verre de l'amitié.



SEMAINE BLEUE

Du 2 au 7 octobre, le C.C.A.S. a organisé différentes activités gratuites et conviviales destinées aux séniors.

La conférence donnée par le Docteur Bohatier sur « Les clefs du bien vieillir » a connu un réel succès ; en effet plus de 50 personnes étaient présentes et se sont prêtées au jeu des questions/réponses à la fin de la conférence. Un grand merci au Docteur Bohatier pour nous avoir donné un peu de son temps et pour cette conférence de très grande qualité que vous avez tous appréciée.



Le C.C.A.S. souhaitant mettre en place des ateliers équilibre, avait également sollicité le service prévention de l'ARSEPT qui regroupe différentes caisses de retraite : CARSAT, MSA, RSI pour une présentation de ces ateliers équilibres et des différents ateliers de prévention existants (activité physique, conduite séniors, mémoire, alimentation).

Cette présentation a donc débouché sur l'inscription de 12

personnes pour ces ateliers équilibre qui ont débuté le 6 novembre à la salle pour tous.

L'animation théâtrale a, comme chaque fois, connu un beau succès. Merci à l'atelier théâtre de l'amicale laïque qui a accepté cette année encore de se mobiliser.

Les activités comme la musique, la marche, la danse, le yoga ... ont malheureusement été boudées par les Châteaugayres, ce qui est regrettable pour les animateurs qui s'étaient mobilisés.

LA RANDONNÉE DE LA VAL BÉDAT

Le grand rendez-vous automnal des randonneurs pédestres, la traditionnelle Chevabade bien connue des Blanzatois, est devenue la Val Bédât. Jusqu'ici organisée par Blanzat, cette randonnée quasi mythique change de nom suite à l'entente avec Châteaugay. Désormais, chaque année, elle sera organisée par l'une ou l'autre de ces deux communes.



Ainsi, pour la première fois, c'est Châteaugay qui a concocté et peaufiné un parcours accessible à tous les âges. Malgré un temps maussade, 175 randonneurs étaient au rendez-vous ce dimanche 1^{er} octobre. En famille ou entre amis, grands et petits ont découvert les sentiers des collines environnantes et de superbes points de vue sur la Limagne et la chaîne des Puys. Ils ont emprunté les chemins qui serpentent entre vignes et vergers laissant entrevoir les premières couleurs chaudes de l'automne. Ce fut aussi l'occasion de découvrir le patrimoine de Châteaugay, ses caves vigneronnes creusées dans la roche, ses tonnes.

Après deux heures de marche, les randonneurs se sont retrouvés à la salle Jacques Escuit pour partager le verre de l'amitié et un moment de convivialité. Ils ont été accueillis par le groupe FLAMN'CO. Les danseuses revêtues de superbes robes chatoyantes ont dansé le flamenco sous les crépitations des castagnettes. Olé ! Ainsi s'est achevée la première Val Bédât.

UNE DÉLÉGATION SÉNÉGALAISE EN VISITE À CHÂTEAUGAY

Les 11, 12 et 13 octobre derniers la commune a accueilli Messieurs Modou Faye et Serigne Ngom respectivement Maire et Secrétaire général de la commune de Touré Mbonde (prononcez Monde) au Sénégal.

Cet accueil trouve son origine dans un accord de partenariat entre le Syndicat National des Directeurs Généraux de Collectivités Territoriales (S.N.D.G.C.T.) auquel adhère Monsieur Baudrier, Directeur Général des Services de la commune, et l'Association des Maires du Sénégal pour un accompagnement des collectivités sénégalaises dans les réformes décentralisatrices que mène le gouvernement sénégalais. Ainsi dix collectivités françaises (communes et intercommunalités) ont chacune reçu leur maire et leur secrétaire général venant du Sénégal pour échanger sur leurs pratiques et leurs préoccupations. Monsieur Darteyre a accepté que la commune de Châteaugay soit volontaire pour cette réception. C'est la commune de Touré Mbonde qui a été choisie par l'Association des Maires du Sénégal pour être notre hôte.

Touré Mbonde est une commune de 14.000 habitants au centre du pays ; commune de 9.800 hectares (soit 10 fois Châteaugay) elle compte 40 villages. Les problématiques principales tiennent aux questions d'assainissement, de gestion des déchets ou d'électrification.

M. Modou Faye, Maire de Touré Mbonde, est arrivé en France en sachant ce qu'il souhaitait y trouver : des partenariats et des investisseurs pour participer au développement de sa commune. Néanmoins, il souhaitait également pouvoir échanger sur des points précis tels que la gestion de l'état civil, l'environnement et la gestion des déchets, la gouvernance. Ces différents points ont été abordés au travers de rencontres avec les élus et les agents de la commune. Ils ont pu assister au conseil municipal et à un bureau communautaire de Clermont Auvergne Métropole.

Au cours de ce séjour studieux, Monsieur Darteyre a accompagné le groupe au sommet du Puy-de-Dôme le



jeudi 12 octobre où, grâce à une météo clémente, ils ont pu découvrir les panoramas superbes de la région.

S'il n'a pu obtenir tout ce qu'il désirait initialement, Monsieur Faye a fait part de sa satisfaction pour avoir eu des échanges fructueux et pu nouer des contacts qui vont dans le sens de ses attentes. Il souhaite que cette nouvelle relation perdure et soit formalisée par un protocole où chacune des parties définirait ce qu'elle attend de l'autre ; relation qui pourrait déboucher sur le jumelage des deux communes. De notre côté, cette rencontre a changé la perception que nous pouvions avoir de ce pays.

PROXIM'ITÉ EN CAS DE PROBLÈMES SUR LA VOIRIE + clermont auvergne métropole

- Création, aménagement, entretien et nettoyage de la voirie (allées piétonnes et places)
- Signalisation horizontale et verticale
- Eclairage public (hormis les illuminations et éclairages des bâtiments publics et des équipements sportifs, ainsi que les illuminations de fin d'année)
- Mobilier urbain lié à la sécurité de la voirie
- Ouvrage d'art (ponts)
- Entretien des espaces verts sur voirie (fossés, arbres d'alignements, coulée verte)

www.clermontcommunaute.fr/index.php?id=538

Formulaire accessible depuis la page d'accueil du site Internet www.clermontcommunaute.fr

Numéro azur Proxim'Cité 0 800 30 00 29

(prix d'un appel local)

Bassin de vie : Blanzat, Cébazat, Châteaugay, Durtol, Nohanent

Siège du pôle de la Vallée du Bédât : Blanzat

TRAVAUX AMÉNAGEMENT DU ROND-POINT DE POMPIGNAT

Coût total du chantier 230.000 € dont :

- Participation du Conseil Départemental environ 140.000 €
- Participation de la commune 90.000€ (aménagement trottoirs)



TÉLÉTHON 2017

De nombreuses animations ont jalonné la matinée du 9 décembre : Zumba, parcours VTT, randonnée, démonstration d'éducation canine, exposition photo...

Un apéritif concert avec le groupe « 2 mesures pour rien » a connu un véritable succès et a permis aux habitants de découvrir la cave communale.

De nombreux participants se sont ensuite retrouvés autour de la table pour déguster la traditionnelle tripe avant le tirage de la tombola.

Pour clôturer ce 31^{ème} Téléthon, les villes de la Vallée du Bédât se sont retrouvées à la salle polyvalente de Sayat pour la remise des dons à l'AFM Téléthon. 3 800 € ont été récoltés pour la seule commune de Châteaugay et c'est un chèque de 17 000 € qui a été remis pour l'ensemble des 6 villes de la Vallée du Bédât.

Un grand merci aux bénévoles, organisateurs, associations et donateurs.

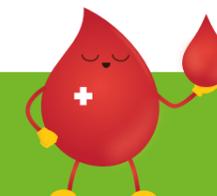


3 800 €

C'est le montant récolté à Châteaugay

17 000 €

C'est le montant du chèque remis à l'AFM pour l'ensemble des 6 villes de la vallée du Bédât



DON DU SANG

L'Amicale des Donneurs de Sang de Blanzat, Cébazat et Châteaugay recherche des bénévoles pouvant aider les jours de collecte.

S'adresser à Madame Driessens

06 20 99 42 08

POINT D'ÉTAPE SUR LE DÉPLOIEMENT DU TRÈS HAUT DÉBIT (T.H.D.) À CHÂTEAUGAY

Orange a organisé vendredi 8 décembre dernier sur notre commune une réunion publique afin de présenter l'état d'avancement du déploiement du T.H.D.

Pour Châteaugay, le plan de déploiement d'Orange est décomposé en deux lots couvrant, pour le lot 1 la zone de Pompignat et pour le lot 2 Châteaugay bourg.



Concernant le lot 1, il s'agit d'apporter la fibre optique au domicile des 241 foyers de Pompignat. À ce jour, plus de 140 familles sont dès à présent raccordables à la fibre optique Orange. L'opérateur travaille actuellement à la finalisation du réseau optique pour les 100 familles restantes.

Pour le lot 2 (Châteaugay bourg), la phase d'études est terminée. La construction du réseau fibre optique va pouvoir démarrer dès le premier trimestre 2018. Si tout va bien, Orange devrait être en capacité de proposer des offres commerciales fibre dans un an (Noël 2018).

Pour s'assurer que votre foyer est bien éligible aux offres commerciales fibre optique Orange, vous pouvez consulter le site <https://reseaux.orange.fr/cartes-de-couverture/fibre-optique> lequel indique pour chaque foyer disposant d'une adresse postale fiable (c'est-à-dire spécifiant la rue et le numéro) si Orange est en capacité de fibrer votre domicile.

Note : il faut que le petit pictogramme symbolisant votre maison soit de couleur orange !

Il est important de noter que le réseau fibre Orange est un réseau « ouvert ». Ceci indique que d'autres opérateurs (Free, Bouygues, ...) pourront à terme, s'ils le souhaitent, utiliser le réseau fibre construit par Orange afin de commercialiser leurs propres offres sur notre territoire.

Orange déploie son réseau fibre optique sur notre commune avec deux ans d'avance par rapport au planning initialement prévu. Ce résultat est dû d'une part au souhait de l'opérateur d'accélérer le déploiement de cette technologie et d'autre part les actions multiples et répétées de l'équipe municipale auprès d'Orange pour que Châteaugay soit traitée de manière prioritaire.

Comme nous vous l'avions annoncé dans notre précédente édition, Châteaugay est couvert en 4G par tous les opérateurs (Bouygues, Free, Orange, SFR). D'ici quelques mois, le très haut débit sera proposé par deux opérateurs (Orange et SFR).

L'équipe municipale met tout en œuvre jour après jour pour améliorer les services numériques sur notre commune, gage d'une plus grande attractivité de notre territoire.

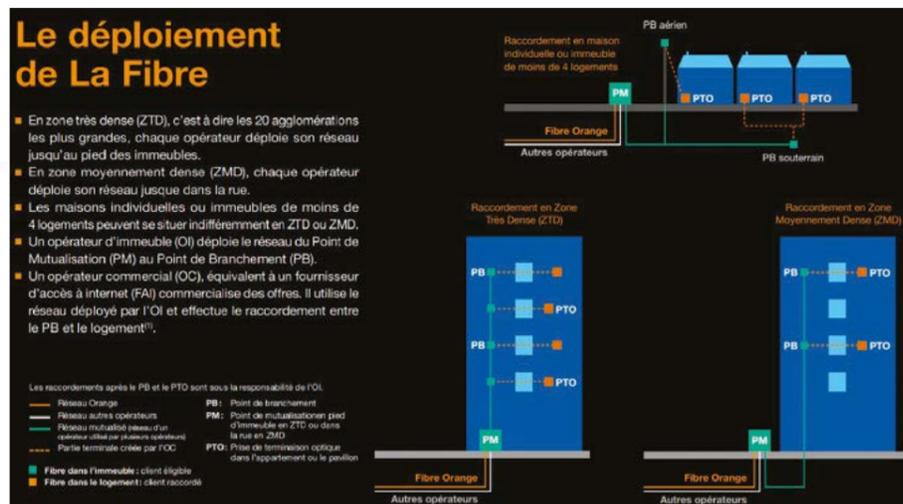
Qu'est-ce que la Fibre ?

La Fibre optique est un fil de verre qui conduit la lumière. C'est une technologie qui permet de transmettre les données à très haut débit : jusqu'à 30 fois plus vite que l'ADSL.

5 bonnes raisons de choisir la Fibre⁽¹⁾

- Vous jouez** et augmentez vos scores grâce à un meilleur temps de réponse
- Vous bénéficiez** d'une connexion internet ultra rapide et stable avec la Fibre
- Vous bloquez** et partagez vos contenus instantanément
- Vous regardez** la TV haute définition avec une qualité de son et d'image optimale, sur plusieurs écrans en même temps
- Vous profitez** de tous les équipements de votre famille en même temps

- La Fibre est dans votre ville**
Votre adresse est dans un quartier non fibré, vous avez la possibilité, sous réserve d'éligibilité, de souscrire à l'une de nos offres ADSL ou VDSL.
- La Fibre est dans votre quartier**
Votre adresse est dans un quartier fibré mais elle n'est pas encore raccordée. Pour les copropriétés, il est nécessaire de faire signer un accord syndi lors de l'assemblée générale afin d'autoriser le raccordement de l'immeuble par un opérateur.
- La Fibre est près de votre logement**
Votre adresse est raccordée ou devrait être prochainement raccordée à la Fibre. En cas de raccordement, vous aurez la possibilité de souscrire prochainement une offre.
- Votre logement est éligible**
Votre logement est éligible à la Fibre. Pour en profiter, choisissez une offre Fibre sur notre site internet en cliquant sur découvrez les offres Fibres accessible depuis la carte.



CÉRÉMONIES

11 novembre

Cette année, vous étiez nombreux accompagnés des élus, anciens combattants, pompiers, gendarmes et école de musique à vous retrouver au cimetière devant le monument aux morts pour le dépôt de gerbe, en mémoire des soldats de Châteaugay morts pour la France lors de la grande guerre.

Puis un cortège s'est formé derrière l'école de musique jusqu'à la place de la mairie où de nombreux Châteaugayres s'étaient regroupés. La cérémonie fut d'autant plus émouvante que le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) nouvellement élu était présent. René Darteyre, Maire, Annie Levet, première adjointe, accompagnés de Maïssane et de Jules, (Maire et 1^{er} adjoint du C.M.J.) ont ensuite déposé une gerbe au pied du monument aux morts. Chaque enfant a lu une partie du texte officiel sur un ton juste emplis d'émotion. Quant à Mathis, il a rédigé une lettre adressée au soldat inconnu qu'il a eu à cœur de faire partager. Avec ferveur, il a lu ses quelques mots choisis avec justesse, simples et touchants qui ont su émouvoir le public. Le Maire, René Darteyre, a chaleureusement remercié les enfants pour leur implication ainsi que l'ensemble des personnes présentes, qu'il a invités à partager le verre de l'amitié et à visiter l'exposition « Châteaugay il y a cent ans ».



5 décembre

Mardi 5 décembre, cérémonie en hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie.



LA MISSION LOCALE L'INTERLOCUTEUR PRIVILÉGIÉ DES JEUNES DANS LEUR INSERTION D'EMPLOI



Vous avez entre 16 et 25 ans ? Vous recherchez une orientation professionnelle, un emploi ... ?

Des professionnels sont à votre écoute pour :

- Vous informer et vous orienter : découvrir un **métier**, construire votre projet professionnel et connaître le marché de l'emploi
- Trouver un **emploi** : améliorer votre CV, préparer votre entretien d'embauche, consulter les offres d'emploi
- Trouver une **formation** : accéder à une qualification professionnelle, opter pour l'alternance.

La Mission Locale peut aussi vous aider dans la **vie quotidienne** en vous informant sur vos droits liés à la santé, à la mobilité, à l'accès au logement et aux loisirs.

Si vous souhaitez bénéficier de conseils ou d'un accompagnement personnalisé, la Mission Locale de Clermont Métropole et Volcans fait une permanence **dans la commune de Châteaugay les 1^{ers} mercredis de chaque mois de 9 h à 12 h.**

Prenez rendez-vous dès maintenant :

- Par téléphone au **04 73 42 17 57**
- Via le site : <https://www.missionlocale-clermont.com/prise-de-rendez-vous>
- À l'accueil de la Mission Locale au 64 boulevard Léon Jouhaux – 63028 Clermont-Ferrand

Vous pouvez retrouver notre actualité et plus d'information sur notre site internet et notre page Facebook.

CARTE GRISE

Depuis le 1^{er} novembre 2017, fermeture du service des cartes grises de la Préfecture de Clermont-Ferrand

Il n'est plus possible d'effectuer vos démarches liées à la carte grise à la préfecture de Clermont-Ferrand ou en sous-préfecture (Ambert, Issoire, Riom, Thiers) depuis le 1^{er} novembre 2017. Ces démarches administratives se font uniquement sur Internet.

Cartes grises

Les personnes titulaires d'un certificat d'immatriculation au format SIV (ZZ-123-ZZ) peuvent effectuer leur changement d'adresse sur le site service.public.fr. Il est également possible d'utiliser ce service pour les cas de cession de véhicule entre particuliers, hors cession pour destruction.

Muni du numéro d'immatriculation, de la date de la première immatriculation, du nom et prénom du titulaire ainsi que du numéro de formule du titre, un certificat de situation administrative simple (non-gage et opposition) peut être accompli à l'adresse suivante :

<https://siv.interieur.gouv.fr/map-usg-ui/do/accueil-certificat>.

Permis de conduire

Depuis début 2018, toute la procédure « permis de conduire » peut être réalisée devant un ordinateur. Déjà, plusieurs opérations sont accessibles en ligne sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés (A.N.T.S.).



Depuis le 1^{er} août 2016, les usagers peuvent effectuer une demande complètement dématérialisée pour la perte ou le vol de leur permis de conduire, sa détérioration, son renouvellement suite à un avis médical ou à la durée administrative expirée, un changement d'état-civil. Le suivi de la production du permis de conduire est possible via Internet sur le site de l'A.N.T.S.

Il est également possible de consulter à tout moment le solde de ses points, ainsi que le résultat de l'examen du permis de conduire sur le lien suivant :

<http://www.securite-routieregouv.fr/permis-de-conduire/resultats-du-permis-de-conduire>

FOURRIÈRE AUTOMOBILE COMMUNAUTAIRE



Mise en fourrière d'un véhicule

L'article R325-12 du Code de la route stipule : « la mise en fourrière est le transfert d'un véhicule en un lieu désigné par l'autorité administrative ou judiciaire en vue d'y être retenu jusqu'à décision de celle-ci, au frais du propriétaire de ce véhicule ».

Cette sanction est la conséquence d'un stationnement irrégulier, dangereux ou de certaines infractions au Code de la Route. L'immobilisation et la mise en fourrière d'un véhicule peuvent être décidées afin de préserver la sécurité des usagers de la route, la tranquillité et l'hygiène publiques ou encore le bon état de la voirie.

Un véhicule peut être mis en fourrière uniquement sur décision de police ou de gendarmerie :

- En cas d'entrave à la circulation
- Pour stationnement gênant, irrégulier, abusif ou dangereux
- Pour défaut de présentation aux contrôles techniques ou de non-exécution des réparations prescrites
- Pour infraction à la préservation des sites et paysages classés
- En cas de circulation dans les espaces naturels
- Si l'infraction qui avait motivé l'immobilisation du véhicule n'a pas cessé dans les 48h suivantes

Depuis la dissolution du service Fourrière de la Police Nationale au 1^{er} janvier 2016, les mises en fourrière sont gérées par l'Etat ; ce sont les services de la gendarmerie pour la commune de Châteaugay.



Comment récupérer votre véhicule

Ne vous précipitez pas à la fourrière car, pour récupérer votre véhicule, vous devez d'abord obtenir une autorisation de restitution des forces de l'ordre.

Le véhicule dont vous êtes le propriétaire a été mis en fourrière. Quelle est la marche à suivre ?

1) Contactez le 17 en indiquant le lieu de fourrière, le central dirigera vers l'unité compétente pour indiquer la procédure à suivre sur la zone.

2) Vous devrez vous rendre au bureau de Police Municipale ou à la gendarmerie de la commune sur laquelle votre véhicule a été enlevé afin d'obtenir une « mainlevée » (document officiel délivré par un agent assermenté) autorisant la sortie du véhicule.

3) Rendez-vous sans tarder à la fourrière où votre véhicule a été placé une fois la mainlevée obtenue. (Les véhicules ne sont pas gardés plus de 30 jours après notification de la mise en fourrière. Selon leur état, à l'issue de ce délai, ils sont vendus au profit de l'État ou détruits).

Tarif : Vous devrez vous acquitter des frais d'enlèvement soit 91,47 € plus les frais de gardiennage 4,57 €/ jour de garde

Adresse et heures d'ouverture de la fourrière :
SARL LAFAYETTE

29 rue Ronzières - Clermont-Ferrand

Ouverture :

- Du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h ;

- Le samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h ;

- Dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.

Téléphone : 04 73 91 22 27

Un véhicule gêne l'accès à votre garage/parking/rue

Vous devez appeler la gendarmerie en composant le 17. En effet, le fourrieriste n'est pas habilité à intervenir sans l'émission d'un procès-verbal.

Que faire s'il s'agit d'une épave ?

Une épave est un véhicule réduit à l'état de carcasse non identifiable et qui ne peut plus être utilisé (démuni de plaque d'immatriculation, sans roue, sans portière ou moteur...). Le traitement d'une épave est assimilable à celui d'un déchet. Si un tel véhicule gêne tout accès, vous devez également appeler la gendarmerie.

Sanction en cas d'entrave à la mise en fourrière

Article L325-3-1 du Code de la Route

Le fait pour tout conducteur d'un véhicule de faire obstacle à la mise en fourrière de celui-ci est de 3 mois d'emprisonnement et 3.750 € d'amende. Des peines complémentaires peuvent être prononcées.

Recours

Pour contester l'envoi en fourrière de votre véhicule, vous devez attendre l'avis de contravention de l'infraction. Sur ce procès-verbal, toutes les modalités à suivre sont indiquées. Attention, veillez à bien joindre le dossier complet à votre demande avant réclamation.

ISOLER SES COMBLES POUR 1 EURO ?

Actuellement sur le Puy-de-Dôme, des démarchages téléphoniques ont cours vous proposant d'isoler vos combles perdus pour 1 €. Cette offre, aussi alléchante soit-elle, doit vous faire réfléchir sur l'intérêt de ces travaux et sur leurs conditions de réalisation.

En effet, cette proposition est faite dans le cadre des C.E.E. (Certificats d'Economies d'Energie). Il s'agit d'un mécanisme qui oblige les fournisseurs d'énergie (électricité/fioul/carburants...) à encourager les travaux d'économies d'énergie auprès notamment des particuliers qu'ils soient propriétaires, locataires, occupants à titre gratuit...

En fonction des travaux, les fournisseurs d'énergie vont vous accorder une aide financière sous forme de primes, de bons d'achat... L'isolation des combles perdus est un exemple de ces travaux finançables, l'offre à 1 € tient donc compte des C.E.E. dont va bénéficier l'entreprise réalisant les travaux.

Cette offre à 1 € est soumise à plusieurs conditions notamment de ressources et d'ancienneté du logement (plus de 2 ans) :

- Elle n'est pas cumulable avec l'aide de l'A.N.A.H. (agence nationale pour l'habitat) que vous avez pu ou que vous souhaiteriez solliciter.

- La signature d'un devis, même à 1 €, n'est pas anodine. Le professionnel doit vous remettre un devis précis préalablement à la réalisation des travaux, qui reprend bien les exigences pour bénéficier des aides : label R.G.E. et performances techniques des matériaux et équipements, date de commencement des travaux...

Attention :

- **S'agissant souvent d'une proposition commerciale faite par démarchage, vous disposez d'une protection légale, à savoir un délai de rétractation ; vous avez 14 jours pour renoncer à votre engagement par lettre recommandée avec accusé de réception. Pour faciliter cette action, le professionnel doit vous remettre un formulaire de rétractation.**

- **Aucun paiement ne doit être effectué avant la fin d'un délai de 7 jours suivant la conclusion du contrat (ni remise de chèque, ni autorisation de prélèvement).**

- **Si vous signez un contrat antidaté, vous raccourcirez ou perdrez totalement la possibilité de renoncer à votre engagement.**

En résumé, face à une telle proposition, prenez le temps de la réflexion, ne signez et ne payez rien le jour même.

Cette offre peut vous faire réfléchir à l'intérêt d'isoler votre logement, profitez-en pour penser plus globalement, ces travaux sont-ils pertinents et suffisants ? Quelles sont les performances techniques des matériaux ? Pourrais-je bénéficier d'aides financières plus importantes ?

Pour obtenir des réponses neutres, gratuites et objectives, contactez les conseillers de l'ADIL 63/Espace INFO Energie pour faire le point sur toutes ces questions.



Du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30
(excepté le lundi matin)

Maison de l'Habitat
129, avenue de la République 63100
CLERMONT-FD

04 73 42 30 75

contact@adil63.org - www.adil63.org



CARRIÈRE DE BASALTE

Matériaux routiers, pour VRD,
Terrassements, Réseaux
Recyclage déblais BTP
Déblais inertes
Sable, Mélange pour béton

Vente aux professionnels
et aux particuliers



9, rue des carrières - 63119 CHÂTEAUGAY
Tél. : 04 73 87 24 12 - Fax : 04 73 87 40 18

AU FIL DES CONSEILS

CONSEIL MUNICIPAL DU 11 OCTOBRE 2017

La séance du conseil municipal s'est tenue en présence de Monsieur Modou Faye, Maire de la commune sénégalaise de TOURÉ MBONDE et de Monsieur Serigne Ngom, secrétaire municipal de ladite commune.

INTERCOMMUNALITÉ

Adoption de la charte partenariale de relogement établi dans le cadre du Nouveau Programme de Renouvellement Urbain

Adoption du rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées de la communauté urbaine

BUDGET

Mise en place d'une Attribution de Compensation d'Investissement à hauteur de 163 852€

Convention de remboursement de la dette avec la communauté urbaine dans le cadre de sa transformation pour un encours repris de 739 481€

Assainissement - Compte de résultat 2017 - Fin de la convention de continuité de service - Reversement de l'excédent sur le budget général de la commune

Reversement à la communauté urbaine de l'excédent du service de l'assainissement

Adoption de la décision modificative n°3 résultant des décisions prises précédemment

INTERCOMMUNALITÉ

SIEG - Désignation de Messieurs Jamet, délégué titulaire, et Lambert, délégué suppléant

ENFANCE JEUNESSE

Avenant au contrat Enfance Jeunesse conclu avec la CAF du Puy-de-Dôme

CONSEIL MUNICIPAL DU 4 DÉCEMBRE 2017

INTERCOMMUNALITÉ

Convention de mise à disposition de moyens pour assurer la viabilité hivernale

URBANISME

Renouvellement de la convention d'adhésion au service commun d'instruction des A.D.S. (Autorisation du Droit des Sols) avec la communauté urbaine

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Adhésion au groupement de commande « Fournitures de bureau et de papeterie » avec la communauté urbaine

TRAVAUX

Avenant n°2 à la convention pour l'aménagement, l'entretien et la maintenance du réseau départemental dans la traversée de Pompignat

TRAVAUX

S.I.E.G. : illuminations 2017/2018

DOMAINE

Retrait de la délibération du 15 février 2017 portant déclassement d'une partie du domaine public

BUDGET

Décision modificative n°4

AFFAIRES SCOLAIRES

Participation financière au transport des élèves résidant à Pompignat

PERSONNEL

Création d'emplois (avancement de grade) pour 6 agents au 1^{er} décembre.

Retrouvez l'intégralité des
délibérations des Conseils Municipaux
sur le site de la commune :
www.chateauguay.fr

**OPTIQUE
NEYRAT**
H & A CUILLERET

Centre commercial
Clermont Nord

04 73 24 65 99

www.optiqueneyrat.fr

CENTRE DE LOISIRS MATERNELLE



ÉCOLE MATERNELLE LES CÈDRES

L'école maternelle Les Cèdres a débuté l'année avec des effectifs chargés : 31 élèves dans chacune des trois classes. Grâce à la mobilisation des parents, de l'amicale laïque et de la municipalité, une quatrième classe a été ouverte le 11 Septembre 2017. Ainsi, les effectifs ont été allégés, ce qui permet aux élèves de travailler dans de meilleures conditions.



SEMAINE DU GOÛT

Le mercredi 11 octobre, les élèves de CP/CE1 ont participé à une leçon de goût proposée par la famille Vernet, boucher-charcutier-traiteur à Châteaugay. Les élèves ont découvert un métier, ont participé à la confection de leurs propres saucisses ou merguez. Puis ils ont goûté plusieurs aliments de différentes saveurs : salée, sucrée, amère et acide.

Ce fut une matinée très enrichissante. Les élèves sont repartis avec les saucisses qu'ils avaient confectionnées. À l'unanimité, ils ont beaucoup apprécié la matinée et les saucisses qu'ils ont pu déguster chez eux !

Merci à la famille Vernet pour son accueil et sa générosité.



ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Les activités de ce début d'année scolaire

- Les élèves des classes de CP, CP/CE1, CE1, CE2, CE2/CM1 et ULIS se sont rendus une fois par semaine à la piscine du 11 septembre au 14 novembre, pour leur plus grande joie.
- Le jeudi 19 octobre, tous les élèves de l'école élémentaire se sont rendus au stade des Cluzelles où ils ont participé à un cross. Sur des distances différentes selon les classes, ils ont pu courir dans la joie et la bonne humeur (CP 600m, CE1 800m, CE2 1000m, CM1 1200m et CM2 1400m). L'équipe enseignante remercie vivement l'Amicale Laïque de Châteaugay sans qui ce cross n'aurait pas pu avoir lieu et la mairie qui a fourni les médailles.



- Les élèves de CM2 se sont affrontés lors d'un cross au collège de Volvic le vendredi 20 octobre. C'était aussi l'occasion de découvrir l'établissement scolaire qui accueillera la plupart d'entre eux l'année prochaine.
- Ateliers de lecture : le mercredi de 10h20 à 11h10 et le jeudi de 9h15 à 10h00, les classes de CP, de CP/CE1 et ULIS se regroupent. Les élèves sont pris en charge par les trois enseignantes et le maître E en 4 groupes pour travailler la maîtrise de la langue (combinatoire et compréhension).

AIPEC

Tout d'abord, merci à tous les participants qui ont su rendre le goûter de rentrée chaleureux, merci d'avoir répondu présents et de vous être mobilisés pour l'ouverture de la classe de petite section en maternelle.

Merci d'avoir été aussi nombreux à répondre à l'audit consultatif concernant l'éventuel retour à la semaine de 4 jours (78% de retour en maternelle et 90% de retour en élémentaire).

N'oubliez pas de nous faire passer vos interrogations au sujet de l'école et du périscolaire par mail à aipec63119@gmail.com

Nous avons récemment organisé la bourse « Univers de l'enfant » : j'espère que cela vous aura permis de faire des affaires et de passer un bon moment.

L'AIPEC vous souhaite une **bonne année 2018**.

Toutes nos excuses pour l'erreur des dates dans le dernier BIM.

Nous vous communiquons la date des prochaines manifestations :

Dimanche 28 janvier : goûter spectacle de magie

Dimanche 25 mars : carnaval

Samedi 30 juin : kermesse

- Savoir nager pour tous les CM2 le 13 novembre le matin.
- Apprendre à porter secours tous les CM2 le mardi 21 novembre le matin.
- Le projet « École et cinéma » a débuté en décembre par un premier visionnage au cinéma le Rio vendredi 1^{er} décembre pour les classes de CE2 et de CE2/CM1.
- Attestation Première Éducation à la Route (A.P.E.R.) : après la partie théorique du matin, l'après-midi a été consacré à la pratique, le mardi 5 décembre, pour la classe de CM2, le jeudi 21 décembre pour la classe de CM1/CM2 et le vendredi 22 décembre pour la classe de CE2/CM1.
- Le spectacle de Noël « C'est bientôt Noël ?! » présenté par la compagnie « Les Obstinés » s'est déroulé le vendredi 15 décembre au matin (Budget : 2 représentations pour 900 euros, offert par la coopérative scolaire).
- Les classes de CM1/CM2, de CP et d'ULIS ont participé à un atelier d'arts plastiques au FRAC le vendredi 22 décembre au matin où chacun a pu exprimer ses talents d'artiste.

Prévisions pour les 2^{ème} et 3^{ème} trimestres

- Patinoire pour la classe de CM1/CM2 et de CM2 le jeudi matin du 29 janvier 2018 au 6 avril 2018 (8 séances).
- Spectacle au Sémaphore : le samedi 3 février pour la classe de CP/CE1 avec les écoles de Blanzat, Cébazat, Durtol et Nohanent sur un projet sur le silence.
- Projet Eurekart pour la classe de CM1/CM2 avec la présentation du véhicule construit aux Cézeaux le 14 mai 2018.
- Classe à PAC pour la classe de CM1/CM2 avec l'intervention d'un danseur de la compagnie « Soon » et un bal pour présenter le travail réalisé fin mai.
- Fête de l'école le samedi 30 juin au matin.



ÉCOLE DE MUSIQUE

INFOS PRATIQUES

Horaires d'ouverture du secrétariat au public
du lundi au jeudi de 14 h 30 à 18 h 30 -
le vendredi de 14 h 30 à 16 h 30
Contact : 04 73 87 43 40

CONCERT RENCONTRE D'AUTOMNE

Véritable pilier du projet pédagogique de l'école de musique, les échanges avec d'autres musiciens ou établissements émaillent nos années scolaires.

La première rencontre a eu lieu cette fois-ci dès le mois d'octobre grâce à un projet engagé sur deux années et avec l'orchestre adulte dirigé par Alain Eymard.

Après un premier concert à Royat au printemps dernier, répondant à l'invitation de l'école de musique royadère, ce fut au tour de l'ensemble « Intermezzo » de venir se produire chez nous.

Et pour l'occasion, en plus de partager la scène de La Muscade, les musiciens des deux ensembles réunis ont eu le plaisir de pouvoir créer une œuvre pour orchestre à vent et percussion commandée spécialement pour l'occasion.

LES PLUS JEUNES ÉLÈVES JOUENT POUR LE TÉLÉTHON

Les enseignants ont choisi, cette année, de faire jouer ou chanter les plus jeunes de leurs élèves lors d'une audition spécifiquement dédiée au Téléthon.

Ainsi se sont relayés pendant plus d'une heure sur la scène de La Muscade les enfants des cours d'éveil musical, âgés de quatre à six ans, les chorales et divers instrumentistes.

Sensibilisés pour l'occasion aux problèmes liés aux maladies génétiques et à l'utilité du don, ils sont ressortis de ce concert heureux et fiers de participer à leur manière à l'élan de générosité national impulsé par l'association AFM Téléthon.

ON DANSE ?!... 5, 6, 7 ET 8 !

Cette année le thème retenu pour la deuxième partie des concerts d'hiver était la danse ! Après le chant, le théâtre musico-comique, les arts plastiques, ou encore l'année dernière le cinéma, les musiciens de l'orchestre d'harmonie sont partis cette fois-ci à la rencontre d'une nouvelle discipline artistique, et pas des moindres.

Le souhait des musiciens était comme d'habitude de découvrir de nouvelles sensations sur scène, de faire de belles rencontres avec les élèves de différents cours de

danse de la Vallée du Bédât et de donner le meilleur d'eux-mêmes pour offrir au public une soirée de diversité et de qualité.

Et de la danse il y a eu ! D'ailleurs pour être tout à fait exact il faudrait dire : des danses.

La danse à travers les âges, les âges au travers de la danse, du style dans la danse, de la danse dans tous les styles, du ballet au hip hop, du sérieux sans se prendre au sérieux, bref, ce fut un beau spectacle !

SCÈNE À DÉCOUVRIR DU 18 NOVEMBRE

Quelques semaines de cours, le temps aux élèves de préparer scrupuleusement leur premier morceau de musique et la première audition de l'année a eu lieu en l'église de Châteaugay.

Plus de cent personnes étaient présentes pour venir écouter et encourager les musiciens par leurs chaleureux applaudissements.

Ils nous ont proposé un répertoire très varié, de très bonne qualité. Un vaste éventail des instruments enseignés à l'école de musique était présenté ce soir-là.



DEMANDEZ LE PROGRAMME !

Samedi 13 janvier à 20 h 30 :
20^{ème} anniversaire de Sémaphore
Concert de l'orchestre d'harmonie

Samedi 20 janvier à 17 h 30
Audition « Scène à découvrir »
Eglise de Durtol

Samedi 27 janvier à 17 h 30
Audition « Scène à découvrir spéciale Jazz »
La Muscade à Blanzat

Samedi 3 février à 17 h 30
Concert Solidarité avec l'Orchestre Symphonique de Lempdes et l'Orchestre d'Harmonie de la Vallée du Bédât
Le Sémaphore à Cébazat

Mardi 6 février à 18 h 30
Concert de la classe de piano

Samedi 10 mars à 17 h 30
Audition « Scène à découvrir »
La Muscade à Blanzat

Dimanche 11 mars à 16 h 00
Concert des musiciens du Trina Orchestra
La Muscade à Blanzat

Les 17 et 18 mars
Un week-end autour... du trombone et tuba
La Muscade à Blanzat

Samedi 24 mars à 17 h 30
Audition « Scène à découvrir »
Le Sémaphore à Cébazat

Mardi 27 mars à 18 h 30
Concert de la classe de clarinette
La Muscade à Blanzat

Mardi 3 avril à 18 h 30
Concert de la classe de percussions
La Muscade à Blanzat

Vendredi 6 avril à 20 h 30
Concert de printemps
Le Sémaphore à Cébazat

Couverture - Zinguerie

Duché
ouverture
inguerie

SARL Duché
4, rue de l'Artisanat
ZAC des Graviers Sud
63119 CHATEAUGAY
Téléphone : 04 73 24 67 65
Télécopie : 04 73 23 33 28



Concept Jardin
CRÉATION ET ENTRETIEN D'ESPACES VERTS
ELAGAGE • ABATTAGE

Rue de la Tannerie • ZA Les Graviers • 63119 CHATEAUGAY
04 73 24 64 19 • 06 12 10 91 67
contact@concept-jardin63.fr

A.C.P.G. C.A.T.M

Après la participation à la cérémonie du 14 juillet, les anciens combattants se sont donnés quelques jours de vacances et ont repris leurs réunions mensuelles depuis le 19 septembre.

Le 5 novembre, participation à la journée départementale des porte-drapeaux qui s'est déroulée à Aulnat où 80 drapeaux étaient réunis.

Le 10 novembre, certains de nos adhérents ont participé à la messe en hommage aux morts des différents conflits à la cathédrale de Clermont Ferrand et le 11 novembre, nous avons participé aux cérémonies (cimetière et monument aux Morts) en présence de la municipalité, du Conseil des Jeunes et de nombreux Châteaugayres.

Les anciens combattants se sont retrouvés le 19 décembre lors de leur Assemblée Générale.

AMITIÉ ET LOISIRS CULTURELS**Une journée inoubliable à TRIFOUILLIS LES OIES**

Journée surprise pour fêter les conscrits des classes en 7 (1927, 1937, 1947, 1957) à TRIFOUILLIS LES OIES. 114 adhérents ont participé à cette magnifique journée, durant laquelle l'amitié, le bonheur d'être tous ensemble ne nous ont pas quittés. L'accueil chaleureux de TRIFOUILLIS LES OIES avec Monsieur le Maire Philippe Echallier, le repas, la fête ajoutée à tout cela, nous ont transportés pour une journée durant dans un monde parfait.

**RÉUNION**

Mercredi 25 avril : Réunion du bureau à 9 h 30 chez le Président

Dimanche 5 août : Réunion du C.A. à 14 h 00 salle Jacques Escuit à Châteaugay

Mardi 25 septembre : Réunion du bureau à 9 h 30 chez le Président

FESTIVITÉS

Samedi 3 mars : Repas costumé dansant au restaurant La Crèche à La Chomette avec Gilles et Nicole

Dimanche 29 avril : Thé dansant de printemps à Châteaugay avec Melody Musette

Dimanche 5 août : Thé dansant d'été à Châteaugay avec nos amis Gilles et Nicole

Dimanche 4 novembre : Thé dansant d'automne à Châteaugay avec Cédric Dumet

VOYAGES

Du 14 au 18 mai : Voyage des baladeurs à Aigues-Mortes

Du 23 au 29 juin : Les trains légendaires de Suisse pour le culturel

Mercredi 5 septembre : Voyage surprise des conscrits en 8

Du 29 septembre au 06 octobre : La Cantabrie et le Pic de l'Europe avec Gilles et Nicole

SPORT

Tous les mardis : Randonnées pour les marcheurs aguerris

Tous les jeudis : Balades tranquilles pour tous

Il n'est jamais trop tard pour nous rejoindre ! Pour renseignements et adhésion :

Amitié et Loisirs Culturels - 2 Bis rue de Chancrole - 63118 Cébazat • Tél.: 04 73 23 25 72 • Email: andre.laczny@sfr.fr



Quick Un goût de légende.

Suprême ClassiQ **Suprême Bacon** **Suprême Chicken Barbecue Bacon**

Chicken = préparation panée au poulet

Quick Drive* Riom
Route de Clermont - Parking Carrefour - 63200 Menetrol

*Service au volant.

Pour votre santé, évitez de manger trop gras, trop sucré, trop salé. www.mangerbouger.fr

AMICALE LAÏQUE

ÇA S'EST PASSÉ LE TRIMESTRE PRÉCÉDENT

CROSS DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Le 19 octobre, par un temps un peu gris mais heureusement sans pluie, s'est déroulé le très attendu cross de l'école élémentaire de Châteaugay. Du CP au CM2, les élèves participaient à une course au stade des Cluzelles. Les enfants, filles et garçons, ont effectué des parcours différents en fonction de leur âge : 600 mètres pour les C.P., 800 mètres pour les C.E.1, 1000 mètres pour les C.E.2, 1200 mètres pour les C.M.1 et 1400 mètres pour les C.M.2.

Tous les enfants participant ont eu droit à une médaille offerte par la Municipalité et les 3 premiers de chaque course ont reçu une médaille d'or, d'argent ou de bronze, médailles remises par Monsieur René Darteyre, Maire, Madame Annie Levet, première adjointe, Monsieur Guy Aucuturier, président de l'Amicale. Une collation était offerte à l'issue de l'épreuve à tous ces jeunes sportifs qui ont grandement apprécié.

L'Amicale Laïque de Châteaugay s'est mise au service de l'école pour aider à la mise en place (balisage, guidage etc..) et servir la collation qui a suivi.



EXPO MAQUETTES

Le week-end du 14 au 15 octobre a eu lieu à l'espace culturel de la Bionne une magnifique exposition de maquettes organisée par la section maquettisme de l'Amicale Laïque à l'occasion des 40 ans de celle-ci. Essentiellement axée sur la conquête spatiale depuis les années 1940, cette exposition a également mis en valeur le talent des exposants sur de nombreux événements historiques et le patrimoine auvergnat (le château de Châteaugay etc..)



SOIRÉE ANIMATEURS

Comme tous les ans, les membres du bureau de l'Amicale tiennent à remercier les animateurs des différentes activités, sportives, culturelles et artistiques. Ce fut fait cette année le 29 septembre à la salle des Cluzelles autour d'un apéritif dînatoire préparé avec brio par l'atelier cuisine. Tout au long de l'année les animateurs sont présents afin de permettre aux habitants de la commune de participer à ces diverses activités (moyennant cotisation). C'est ce qu'a tenu à rappeler Guy Aucuturier président de l'Amicale Laïque.



SECTION MARCHÉ

Depuis la rentrée, la section marche a fait le plein de participants. Celle du mardi ne fait pas exception à la règle : sur un circuit relativement court (6 km environ avec un dénivelé d'à peu près 100 m) Christine nous balade dans les environs. Ce fut le cas un mardi de novembre où nous sommes partis à Chanat-La-Mouteyre par des chemins larges sentant l'humus et l'automne. Nous avons terminé la sortie par une note culturelle en nous arrêtant devant une des œuvres de Thierry Courtadon.



NOTRE AGENDA

Vendredi 19 janvier après-midi :

Galette des Rois pour les adhérents de l'Amicale Laïque

Samedi 20 janvier 20h30 :

Loto de l'Amicale Laïque

Samedi 26 mai :

Randonnée semi-nocturne organisée par l'Amicale

Vendredi 29 juin :

Représentation de l'atelier théâtre

V.T.T.

Sympathique remise de maillots dans les locaux du Crédit Agricole de Cébazat le mercredi 15 novembre. Ce soir-là, autour d'un pot, les vététistes de l'Amicale Laïque de Châteaugay entourés de leurs amis adhérents de l'Amicale recevaient leurs nouveaux maillots sponsorisés par le Crédit-Agricole et le magasin Kris 33 avenue des Etats-Unis à Clermont-Ferrand. Ces maillots sont appelés à arpenter les forêts autour de Châteaugay ainsi que les grands espaces du côté de la chaîne des Puys. Un grand remerciement à nos deux sponsors.



Email : alc.63@laposte.net

Site : <http://amicalelaiquedechateaugay.jimdo.com>

A.S. CHÂTEAUGAY FOOTBALL

L'école de foot de Châteaugay, c'est 25 petits footballeurs répartis sur trois niveaux (U6-U7, U8-U9, U10-U11).

Les entraînements, qui ont lieu les mercredis après-midi ou les samedis matins, leur permettent d'acquérir les techniques de ce sport. Leurs coaches mettent un point d'honneur à leur apprendre le respect et l'écoute. La mise en pratique se fait lors des plateaux qui se déroulent généralement les samedis après-midi.

Mais le football à Châteaugay, c'est aussi une équipe senior qui évolue en Départementale 4 et qui compte une quinzaine de licenciés.

Grâce à la passion des coaches et à leur implication, l'école de football continue à exister.



POMPOMS

Cette année, une nouvelle équipe des Pompoms de Châteaugay de 11 filles de 4 à 6 ans a donné sa première représentation lors du repas Amitié Loisirs Culturels. Nous profitons de cette occasion pour les remercier de leur accueil. L'équipe des Pompoms vous souhaite une bonne année 2018.



Pour tout renseignements,
n'hésitez pas à contacter le Président Benoît Chatard au
06 76 76 10 17

A.S. CHÂTEAUGAY RUGBY

Le 1^{er} trimestre pour les Rouges et Verts fut intense



L'école de rugby s'entraîne à Blanzat jusqu'en février. Lors de l'Open de rentrée, ils ont pu rencontrer leurs homologues à Courmon. Ils ont aussi participé à leur 1^{er} tournoi à l'A.I.A. où ils se sont confrontés aux équipes de l'A.S.M., Riom, Ovalimagne, Lezoux et Ambert.

Les -8 et -10 ont eu l'occasion de se déplacer à Pont-du-Château rencontrant l'équipe locale ainsi que Gerzat et le C.U.C. La grosse satisfaction vient de l'équipe des moins de 10 ans débutants qui a réalisé un excellent tournoi. Tous les éducateurs sont très fiers de ces petits rugbymen qui jouent toujours avec plaisir et envie.

Les cadets ont connu un début de saison plutôt difficile mais ils ont bien relevé les défis. Leurs entraîneurs Stéphane et Bruno les ont encouragés à ne pas baisser la tête, sûrs que leurs efforts allaient être récompensés. Chose faite face à Dômes Sioule. Bravo à Mathéo, Tommy, Axel, Paul et Tristan marqueurs du jour. Ils ont enchaîné avec un large succès face à Tarare sur le score de 53 à 3. Depuis le début de saison, les juniors enchaînent les victoires : Drop63 19 à 12 en poule de brassage et 28 à 3 en championnat, contre Feurs 23 à 19, contre Tarare 15 à 3. Les entraîneurs Eric et Denis sont quelquefois accompagnés de Jérôme Moreau, enfant du pays et ancien joueur à l'A.S.M. de 2001 à 2007. Ils sont certains de pouvoir les emmener loin dans le championnat. Félicitations à ce groupe hyper motivé.

L'équipe Sénior, c'est 35 joueurs, 2 entraîneurs, Gaël et Xavier, assistés de Serge, 1 soigneur Mathieu, Hugo à la feuille de match et Chloé, la photographe.

Le joueur le plus expérimenté Nicolas, au rugby de Châteaugay depuis l'école de rugby, et le plus jeune Marius né en octobre 1999.

Cette équipe se retrouve deux fois par semaine aux entraînements et les dimanches pour rencontrer leurs homologues de 2^{ème} série. Certains dimanches laissent un goût amer, mais lors de certains, les supporters des Rouges et Verts ont pu voir de très belles actions. Une très belle percée de près de 50 mètres et un essai de Benjamin Delarbre face au stade Clermontois. Bastien Bouvet qui marque tous les points du match soit 4 pénalités et 1 essai qu'il transforme.

Le samedi 21 octobre, le sponsor Labo France a remis les nouveaux maillots à l'école de rugby, aux cadets et aux juniors de l'entente en présence de Bernard Laporte et du bouclier. L'occasion pour certains de faire de belles photos.

Tout le club vous souhaite une très belle année 2018

Pour plus de renseignements, vous pouvez joindre Nicolas au 06 10 17 49 55



A.T.C. TENNIS DES CHANGEMENTS À L'A.T.C.



Un dernier trimestre sur 2 saisons

La saison 2017 s'est terminée par le **TOURNOI OPEN ATC 2017** qui s'est déroulé du 30 août au 24 septembre. Beau succès de l'édition 2017 avec 93 inscrits (51 en 2016) dont 29 femmes. 86 joueuses et joueurs se sont rencontrés en open et 37 en +35ans. Merci aux clubs de Gerzat et Cébazat pour nous avoir prêté leurs salles lors des quelques soirées pluvieuses. Les clubs de Sayat et Volvic ont également mis à disposition leurs terrains pour éviter les retards dans l'avancement des tableaux.



Cette édition 2017 a vu la victoire de Alexis Esteves (Cebazat TC) en open hommes (finaliste Renaud Pourrat (TC Orcines) et Angélique Laffon (Cournon) chez les femmes (finaliste Isabelle Gapany (Ebreuil). En +35 ans, Franck Martel (CUC) est sorti vainqueur de tournoi face à Stéphane Quairel (Orcines) et pour les femmes, Cécile Collinet Brdys (St Genès-Champagnelle) à remporté l'édition contre Sandrine Bernardin (Maringues). En consolantes, les vainqueurs sont Dominique Dias (Chatel-Guyon) et Laurie Hermer (ATC).

La saison 2018 a démarré à la suite avec Nicolas Olszak, stagiaire DE et nouvel entraîneur à l'ATC. Nicolas est un enfant du club puisque joueur depuis son plus jeune âge à l'ATC, il a effectué la formation d'initiateur Tennis (CQPAMT) il y 3 ans et a assuré avec Thomas les entraînements de l'Ecole de Tennis du samedi matin. La suite logique pour ce passionné de tennis, investi au club et souhaitant faire de ce sport son métier était de rester et lui permettre de préparer son diplôme à Châteaugay. Il assure ainsi les 5 groupes de l'école de tennis du samedi ainsi que les 7 groupes d'entraînement ado, adultes et tennis juniors des lundi, mercredi et vendredi.

Nouvelle saison, nouveaux championnats !

L'ATC a engagé en octobre une équipe garçons pour le **Championnat Interclubs 17-18 ans**. Paul Martineau et Maxime Lanyi ont défendu les couleurs du club et se maintiennent dans la division. Bravo à nos joueurs.

Deux équipes femmes et deux équipes hommes sont engagées dans le **Championnat Interclubs +35 ans**. L'équipe 1 femmes est en Régionale Promotion, l'équipe 2 en division 3. Chez les hommes, l'équipe 1 joue en division 3 et l'équipe 2 en division 5 (résultats dans la prochaine édition du BIM) Les prochains Championnats concerneront les 13-14 ans en janvier puis les Interclubs de Printemps.

Voilà une saison bien lancée !

L'ATC vous présente ses meilleurs vœux pour 2018.

Si vous souhaitez vous renseigner, n'hésitez pas à nous contacter par mail tennis.chateaugay@gmail.com et vous pouvez suivre notre page Facebook en recherchant AT Chateaugay.

ZUMBA

Nouvelle saison 2017-2018

La saison 2017-2018 a démarré sur les chapeaux de roue. La Zumba attire toujours autant de monde : nos cours des mercredis avec Julie et des vendredis avec Nelly et Julie (en alternance un vendredi sur deux) affichent complets. Petite nouveauté de cette saison, les cours du samedi matin reprennent avec Nelly. Pour ceux et celles qui désirent nous rejoindre, il reste encore de la place de 10 h 00 à 11 h 00.

Téléthon 2017

Le Téléthon 2017 a tenu toutes ses promesses. Encore un grand merci à toutes et à tous pour votre participation.

Gala de Noël des enfants

Tous les élèves de l'association de 6 à 13 ans ont eu la chance de rencontrer le Père Noël lors de l'apéritif de fin d'année. Ils ont présenté à leurs familles tout le travail du premier trimestre réalisé avec Nelly.

Les évènements à venir

Le traditionnel Masterclass aura lieu le **21 avril 2018** à partir de 17 h 00. Venez bouger, danser et zumber sur des rythmes « caliente ».

Le 17 juin 2018, nos jeunes adhérentes présenteront, lors du gala de fin d'année, les chorégraphies travaillées avec Nelly tout au long de l'année.

L'association Bouger Danser vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2018.

Nelly, Sophie, Emilie et Julie



ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DE L'ANCIEN CHÂTEAUGAY

ASAC



2017, encore une année active pour l'association de patrimoine de Châteaugay

Elle a commencé dès le 8 avril et non pas vers le 1er mai comme jusqu'en 2016 car « La Route Historique des Châteaux d'Auvergne » a décidé d'arrêter ses « Journées des Châteaux » du 1er mai. La commune est membre de la R.H.C.A., mais c'est l'ASAC qui la représente

et qui donnait une conférence. En 2016, les chastes oreilles rassemblées dans une salle du château avaient découvert, si j'ose dire, les courtisanes du Second Empire. L'ASAC a décidé de continuer ses 3 conférences par



an, mais en éloignant la première de la seconde qui a lieu en juin. C'est ainsi que, le 8 avril 2017, Madame Agnès Guillaumont, professeur d'Art Roman, a passé aux Châteaugayres l'envie du péché en montrant « **Les représentations de l'homme pécheur dans la sculpture romane d'Auvergne** ».

Les 29 et 30 Avril, l'ASAC était à la Fête du Livre et des Papiers Anciens à l'abbaye de Mozac. Y ont été vendus des « Atlas du petit patrimoine de Châteaugay », ouvrage qui avait obtenu en janvier 2017 le prix Achard-Gardette de l'Académie des Sciences, Belles lettres et Arts de Clermont-Ferrand. Vous trouverez cet atlas à la Mairie ou en contactant l'ASAC (s'il en reste !). En 2018, la Fête du Livre et des papiers anciens pourrait avoir lieu à Châteaugay au mois de mai. À suivre...

L'ASAC est membre de « Patrimoine-Environnement », association nationale reconnue d'utilité publique, agréée par les Ministères de l'Écologie et de l'Éducation Nationale, et instance de concertation auprès du Ministère de la Culture au sein du « G8 Patrimoine ». Chaque 3^{ème} week-end de juin cette fédération organise les Journées du Patrimoine de Pays. Depuis 10 ans, l'ASAC propose aux Châteaugayres une animation et une conférence. Le 17 juin au matin, ce fut la visite des cabanes en pierres sèches du plateau de Châteaugay et à 18 h 00 Monsieur Alain Tourreau a raconté « **Notre-Dame du Port de son origine à 1790** ».

Le mois de juin étant propice aux animations locales, dès le 20, l'ASAC faisait visiter le château, les fontaines et la maison Jay aux élèves de deux classes de l'école élémentaire, aussi ravis de leur journée que leurs maîtresses. Il faisait trop chaud pour s'aventurer sur le

plateau sans ombre jusqu'aux cabanes en pierres sèches, mais ce n'est que partie remise.

Puis on enchaînait avec « Châteaugay en Fête » sur le thème de la Chine. Dans ce cadre, l'ASAC exposait du 24 au 30 juin une exceptionnelle collection d'estampes chinoises dans les salles du château.



Après les vacances, venait le temps de la 3^{ème} conférence, le 16 septembre, lors des Journées Européennes du Patrimoine. Madame Anney Vaucheret-Rouher, qui avait commis la conférence sur les courtisanes en 2016, nous donnait cette fois « **Rendez-vous chez George Sand** » dans son univers énigmatique.

Le dimanche 17, tous étaient invités chez le sculpteur, Monsieur Yves Connier, pour y voir en cours de restauration la fontaine qui sera réinstallée dans le parc Jay. Cette fontaine en marguerite aura un fond très artistique dont la fonction sera de limiter la profondeur afin que personne ne craigne de laisser jouer les enfants dans le parc.



En octobre, à Châteaugay, c'est la semaine bleue. L'ASAC était encore à la manœuvre : après avoir débroussaillé les cabanes de Champ Griaud, elle les faisait visiter à un nouveau groupe de Châteaugayres le samedi 7, pique-nique sorti du sac.

Les sorties ASAC 2017 se sont terminées le 14 octobre par une visite de la Cathédrale et du vieux Clermont racontés d'une façon originale par un guide amateur. La clope et les binocles des mages d'un vitrail de la cathédrale ne sont pas les seules incongruités qu'il a faites remarquer !

Disons encore que l'ASAC a, au cours de 2017, déblayé les cours devant les salles du rez-de-chaussée des tours Nord du château, salles qu'elle a l'intention de restaurer dès que possible. Elle s'est aussi beaucoup donnée, surtout

LE CHŒUR DE CHÂTEAUGAY



A-M Lerche et F. Planchon, une passation dans la bonne humeur.



son président, Monsieur Daniel Barrat, pour le succès de la souscription pour la restauration de la fontaine du parc Jay. La Fondation du Patrimoine a d'ores et déjà annoncé que les sommes recueillies étaient suffisantes pour valider le projet : les dons n'iront pas à un autre projet de la Fondation et la subvention de 5000€ est accordée. Cependant, la souscription continue car il manque encore pour la totalité des travaux prévus. Rappelons qu'un don est déductible des impôts à hauteur de 66 % (60 % entreprise). Merci aux généreux Châteaugayres fiers de leur patrimoine (tél. 04 73 87 25 12). si vous n'avez pas le formulaire de souscription).

L'ASAC souhaite à tous les Châteaugayres une excellente année 2018... dont voici le programme « patrimoine » :

- Conférences avril, 16 juin et 15 septembre
- Balades « Découverte du petit patrimoine »
- Visite de patrimoine régional
- Exposition
- Installation de la fontaine du parc Jay
- Réédition de « l'Atlas du petit patrimoine »
- Restauration rez-de-chaussée des tours nord du château
- Entretien des cabanes en pierres sèches
- Participation à « Châteaugay en fête » et à la « Semaine bleue »
- Étude historique de la maison Jay et, avec la Mairie, participation à l'étude sur son utilisation future

70 ANS ÇA SE FÊTE!

Nous sommes nés en 1948.

En 2018 nous fêterons nos 70 ans.

Pour célébrer dignement cet événement, nous pourrions nous retrouver autour d'une table. Si comme nous, vous êtes nés en 1948, si vous habitez Châteaugay et si vous êtes intéressés, merci de contacter

Anne Marie Delort : 06 68 52 95 19 ou 04 73 87 60 49

Alain Charlat : 07 88 84 02 00 ou 04 73 87 27 78

Merci également de communiquer cette information aux personnes concernées que vous connaissez.

Désormais sous la baguette de Fabien Planchon depuis septembre 2017, le Chœur de Châteaugay poursuit sa route, engagé qu'il est vers un nouveau type de répertoire. D'où un nécessaire apprentissage en cette période de transition avant d'aboutir à un prochain concert dans notre commune.

Accompagné par le Brass Band des Volcans que dirige Jean-Luc Jaffeux, le Chœur de Châteaugay se produira les **7 et 8 avril 2018 à Gerzat et le 12 mai à Châtel-Guyon** dans le cadre des XIII^{es} Musicales de Gerzat. Il sera aux côtés de plusieurs autres chorales de la région et nous tenons à remercier Fabien Planchon de nous avoir associés à ce projet.

Par ailleurs, contact est pris avec le Chœur des Flots d'Entraignes-sur-Truyère en Aveyron en vue de sa venue à Châteaugay pour un concert partagé à l'automne 2018.

Un appel est lancé auprès des messieurs pour étoffer les pupitres de ténors et basses. Point n'est besoin de connaître musique et solfège, même s'il est souhaitable, quoique non obligatoire, d'avoir déjà pratiqué le chant choral.

Contact :

Antonia HERNANDEZ, présidente, 04 73 87 24 63.

Michelle REY, secrétaire, 04 73 87 24 57.

<http://choeurdechateaugay.asso-web.com>



SOGIREST
TRAITEUR

Restauration collective
Scolaire
Entreprise et santé
Portage à domicile

— AU CŒUR DU TERROIR

03100 MONTLUÇON - 04 70 05 69 91
18000 BOURGÈS - 02 48 69 00 02
www.sogirest.fr



Auchan
supermarché

CÉBAZAT

Lundi au samedi 8h30 - 19h30
Dimanche 9h00 - 12h45



Route de Châteaugay (face sémaphore)
63118 CÉBAZAT



SARL Satellite Garage
Agent Multimarques

Vente VN - VO
Réparation toutes marques
Axa Assistances
Agréé autoroutes
Dépannage 7/7j et 24/24h

68, rue des Moutys - 63530 Volvic
Tél. 04 73 33 51 78
Port. Dépannage 06 83 46 75 30
garage-satellitegarage-63530@orange.fr



inter
Optical

Le style
Le sport
Le choix

INTEROPTICAL
vous accueille
du lundi au samedi
9h00 - 13h00 & 14h00 - 19h00
PARKING




Zone commerciale RIOM SUD
Tél. 04 73 64 00 50
www.interoptical-riom.fr

Thierry KERGUELIN
PAYSAGISTE

Création et entretien
Parcs et jardins

Spécialiste
arrosage
intégrés

Aménagements
extérieurs
bois

04 73 78 08 27
kerguelin.paysagiste@gmail.com

8 rue des Carrières
63119 Châteaugay

Agence
Ouest Transactions Immobilières

ACHAT - VENTE - VIAGER - ESTIMATION - CONSEIL
LOCATION - GESTION

- vous permet de réaliser votre transaction immobilière en toute confiance
- assure la gestion locative de votre bien

Marie-Laure BARTHOMEUF : 06 77 93 83 01

Agence Ouest Transactions immobilières
29, route de Clermont - 63830 NOHANENT
Tél. 04 73 60 04 48 - Fax : 04 73 60 03 73
E-Mail : o.t.i@orange.fr

www.ouest-transactions-immobilières.com

ALARMES INTRUSION & INCENDIE
EXTINCTEURS & VIDÉOPROTECTION




Expert Conseil en Sérénité




Tél : 04 73 63 05 44 - contact@tpmc.fr tpmcsecurite.com



RENON

Filiale du Groupe Eurovia,
Renon est le partenaire local qui réalise vos infrastructures routières, et les travaux d'embellissement de vos villes.

Routes - aménagements urbains -
équipements sportifs - industriels et privés -
réseaux - terrassement

40, rue Albert Evaux - 63119 Châteaugay
T/ 04 73 23 07 78 - F/ 04 73 23 31 57
renon@eurovia.com
www.eurovia.fr

Artisans, commerçants, entreprises,
si vous souhaitez paraître dans le bulletin municipal
de Châteaugay,
contactez la régie publicitaire Jacques Juin
au 04 43 44 11 00.



AGENDA

Retrouvez toutes les dates de l'agenda
et les actualités sur

www.chateaugay.fr

JANVIER

Samedi 13 janvier à 20 h 30 :

20^{ème} anniversaire de Sémaphore
Concert de l'orchestre d'harmonie

Dimanche 14 janvier 2018 à 12 h 00 :

Repas des Aînés
Salle Jacques Escuit

Vendredi 19 janvier après-midi :

Galette des Rois pour les adhérents de l'Amicale Laïque

Samedi 20 janvier à 20 h 30 :

Loto de l'Amicale Laïque

Dimanche 28 janvier :

Goûter spectacle de magie, organisé par l'AIPEC

MARS

Samedi 3 mars :

Repas costumé dansant au restaurant La Crèche
à La Chomette avec Gilles et Nicole, organisé par
Amitiés et Loisirs Culturels

Dimanche 25 mars :

Carnaval organisé par l'AIPEC

AVRIL

Samedi 21 avril à partir de 17 h 00 :

Masterclass organisé par la Zumba

Dimanche 29 avril :

Thé dansant de printemps
avec Melody Musette organisé par Amitiés
et Loisirs Culturels

MAI

Du 14 au 18 mai :

Voyage des baladeurs à Aigues-Mortes
organisé par Amitiés et Loisirs Culturels

Samedi 26 mai :

Randonnée semi-nocturne
organisée par l'Amicale Laïque

JUIN

Dimanche 17 juin :

Gala de fin d'année organisé par la Zumba

Du 23 au 29 juin :

Les trains légendaires de Suisse pour le culturel
organisé par Amitiés et Loisirs Culturels

Vendredi 29 juin :

Représentation de l'atelier théâtre
organisée par l'Amicale Laïque

Samedi 30 juin au matin :

Fête de l'école et kermesse organisés par l'AIPEC

AOÛT

Dimanche 5 août :

Thé dansant d'été avec nos amis Gilles et Nicole
organisé par Amitiés et Loisirs Culturels

SEPTEMBRE

Mercredi 5 septembre :

Voyage surprise des conscrits en 8
organisé par Amitiés et Loisirs Culturels

Du 29 septembre au 06 octobre :

La Cantabrie et le Pic de l'Europe
avec Gilles et Nicole
organisé par Amitiés et Loisirs Culturels

NOVEMBRE

Dimanche 4 novembre :

Thé dansant d'automne avec Cédric Dumet
organisé par Amitiés et Loisirs Culturels